

Communiqué de presse

Paris, le 10 novembre 2017

Refonder le Diplôme Universitaire de Technologie

Face aux problématiques actuelles de l'enseignement supérieur et des annonces issues de la concertation sociale (l'accueil des étudiants, la réussite en licence, ou encore l'insertion professionnelle), l'ADIUT (Assemblée des Directeurs d'IUT) a convoqué une Assemblée Générale le 10 novembre à Paris.

Ensemble, les Directeurs d'IUT se sont prononcés favorablement à l'évolution d'un DUT en 180 ECTS. Cette première étape initie une réflexion portée par l'ensemble du réseau des IUT et dont les premiers éléments de structure seront débattus début décembre.

Cette décision, soutenue par l'UNPIUT (Union Nationale des Présidents d'IUT), permettra de répondre aux enjeux stratégiques et opérationnels de nos instituts dans un objectif de lisibilité du premier cycle universitaire.

/ Contact /

Rodolphe Dalle, président ADIUT
E-mail : rodolphe.dalle@univ-nantes.fr